MAIRIE D   ARRONDISSEMENT DE

Du   *mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à*   *heure* *du*

N°

~~Acte de Mariage d~~ Clos et arrêté par Nous Lambert
Adolphe, adjoint délégué par Monsieur le Maire
~~âgé~~ de La Garde, rempli~~ans, né à~~ssant les fonctions ~~département~~
d'officier de l'Etat Civil ~~le~~ présent ~~du mois d~~ registre
~~mil~~ contenant pour ~~profession d~~ l'année 1898 ~~domicilié~~
~~à~~ Quinze actes. ~~département d~~ ~~fils~~
~~de~~ à La Garde le 31 ~~né à~~ Décembre 1898. ~~département~~
d ~~profession d~~ l'Officier de l'Etat Civil ~~domicilié~~
~~à~~ ~~département d~~ Adolphe Lambert ~~et~~
~~de~~ ~~née à~~ ~~département~~
d

Et d

âgée de   ans, née à   département
d   le   du mois d
mil   profession d   domiciliée
à   département d   fille
de   né à   département
d   profession d   domicilié
à   département d   et
de   née à   département
d

Les actes préliminaires sont : 1°

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le *mariage*, concernant les *droits et devoirs respectifs des époux.*

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux ont déclaré qu'il   fait
contrat de mariage à la date du   du mois d
mil huit cent   par devant Mᵉ
notaire à   département d

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un

Le tout en présence de
domicilié à   département d   âgé
de   ans, profession d

De
domicilié à   département d   âgé
de   ans, profession d

De
domicilié à   département d   âgé
de   ans, profession d

Et de
domicilié à   département d   âgé
de   ans, profession d

Après quoi

faisant fonctions d'Officier de l'état-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par